

Image not found or type unknown



dossier devant le juge departiteur

Par **H&M**, le **24/11/2019** à **09:22**

Bonjour nous sommes employeurs et notre dossier devant les prud'hommes vient d'être renvoyé devant un juge départiteur : est-ce que nous pouvons au cours de cette procédure apporter de nouveaux éléments a notre dossier, cette procédure comporte elle une plaidoirie ??

Dans l'attente de votre réponse.

Très cordialement.